



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES

En chiffres | 2011

Le mot de la présidente | Brigitte Vidard

Avec 4 004 requêtes enregistrées en 2011, le tribunal administratif de Nîmes a connu une progression sensible de près de 20% de son contentieux, en particulier dans les domaines de l'urbanisme, de la fiscalité et des étrangers. Dans un contexte difficile, marqué par une importante augmentation

des procédures d'urgence, les magistrats et les agents de greffe se sont une nouvelle fois fortement mobilisés pour traiter les urgences à bref délai et conserver de très bons délais moyens de jugement, avec moins de 2% d'affaires de plus de deux ans dans le stock. Cinq ans après sa création en novembre 2006,

sous la présidence de Jean-Pierre Panazza, parti à la retraite en juin 2011, la juridiction nîmoise est plus que jamais déterminée à répondre aux attentes des justiciables en matière de lisibilité et de durée de ses procédures, tout en s'attachant à la qualité de ses décisions.

Nombre d'affaires jugées en 2011

3 309

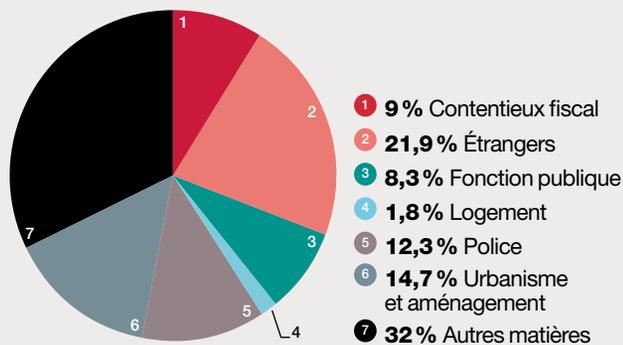
Délai prévisible moyen* de jugement en 2011

9m 29j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

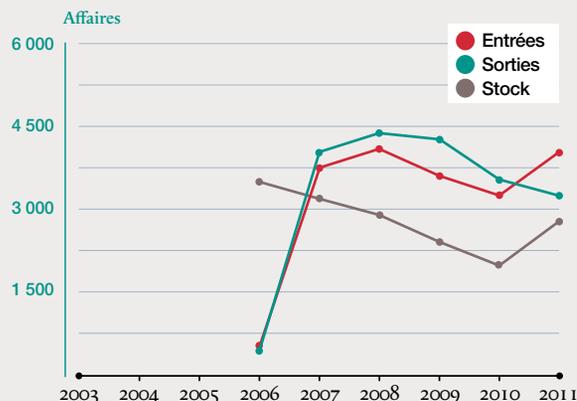
Origine

Répartition des affaires jugées en 2011 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2002



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2002

